

INTRODUCTION
CROISSANCE, EMPLOI ET INÉGALITÉS
EN TURQUIE

Seyfettin GÜRSEL^{*}, Yusuf KOCOGLU^{},**
Jean-Claude VEREZ^{}**

L'insertion de l'économie turque dans le commerce international à partir de 1980 et surtout son intégration dans le marché européen à la suite de l'Union douanière (janvier 1996) a favorisé la croissance, encouragé l'entrée d'investissements directs étrangers et incité les entreprises à être plus compétitives, permettant à la Turquie de devenir une économie émergente¹ (Vérez, 2008). La croissance retrouvée, après la crise majeure qu'a connue le pays en 2001, ne s'est pas démentie en dépit de la crise financière internationale de 2008. La Turquie reste cependant confrontée à de grandes inégalités, concernant en premier lieu le marché du travail, le tout dans un contexte de faible redistribution. Le chômage est un problème structurel en Turquie, auquel il convient d'associer un poids important des emplois informels.

Du côté des demandeurs d'emploi, l'analphabétisme et un faible niveau de formation limitent l'insertion professionnelle. C'est notamment le cas dans les zones agricoles où l'on compte de nombreux emplois familiaux, dans les régions au sud et à l'est de l'Anatolie où vit la majorité des kurdes. Les disparités dans l'éducation sont très fortes et posent la question récurrente de l'adéquation formation-emploi.

Du côté des offres d'emploi, le rythme de la croissance pourtant élevé reste insuffisant pour absorber les flux de population active, notamment les plus jeunes. La croissance économique turque post-crise de 2001 a été particulièrement pauvre en création d'emplois, elle s'est surtout traduite par d'importants gains de productivité (Blanc et al., 2007). La création nette d'emplois constitue un enjeu de taille pour l'économie turque sur la prochaine décennie pour faire face à l'arrivée sur le marché du travail d'une génération de jeunes très nombreuse, 30 % de la population ayant moins de 15 ans. En projetant la dynamique de la population actuelle, Blanc et al. (2007) estiment que la Turquie aurait besoin de créer 6 millions de nouveaux emplois d'ici 2025, soit une moyenne de 400 000 par an, pour simplement maintenir les taux d'activité et le taux de

^{*} BETAM, Université de Bahçeşehir (Istanbul).

^{**} LEAD, Université du Sud Toulon-Var.

¹ La Banque mondiale classe la Turquie dans les pays en développement à revenu moyen supérieur (cf. l'article de Catin et Kamal dans ce numéro).

chômage à leur niveau actuel. Or sur la période 2000-2005, l'économie turque a créé seulement 94 000 emplois par an. De leur côté, Gürsel et Uysal (2010) estiment qu'il faut une croissance du PIB de l'ordre de 5,5 % par an pour absorber l'augmentation de la force de travail non agricole comprise entre 500 et 600 000 personnes par an. La question de l'emploi et du chômage, et conséquemment les inégalités et les questions sociales qui en découlent, constituent donc des enjeux cruciaux pour l'économie turque.

Nous décrivons dans ce qui suit les déterminants de la croissance turque qui a suivi les années de crise 1999-2001 (section 1). Nous nous attachons ensuite à évaluer l'impact de cette croissance sur l'emploi et le marché du travail (section 2). Nous terminons par une présentation des articles qui composent ce numéro, axés sur les principales inégalités socio-économiques auxquelles l'économie turque est aujourd'hui confrontée (section 3).

1. L'ÉCONOMIE TURQUE : DU GOUFFRE AU BOOM ÉCONOMIQUE

1.1. Les années de crise : 1999-2001

Il faut revenir à la crise de 2001 pour comprendre le renouveau de l'économie turque (Vérez, 2003 ; Gürsel et Vérez, 2007). Les années 1990 ont été marquées par une croissance très instable due, pour l'essentiel, à une inflation élevée, chronique, elle-même source d'une très forte volatilité menant à des taux d'intérêt réel très élevés. La crise de 2001 – majeure – a obligé les responsables à tourner le dos à des pratiques discutables : financement des dépenses par un recours excessif au système bancaire, envolée des déficits publics et de la dette, recours à des fonds extra-budgétaires à faible lisibilité, intervention de type clientéliste des pouvoirs publics dans la vie économique.

En 2001, à la suite de la crise financière et monétaire, le PIB s'est contracté de près de 6 % et les faillites en cascade des banques bénéficiant d'une garantie publique complète pour les dépôts ont fait exploser la dette publique. Le surajustement de la livre turque (une dépréciation de plus de 100 %) a également contribué à cette explosion, une partie appréciable de la dette étant libellée en devises. Ces nombreuses banqueroutes ont eu néanmoins le mérite d'assainir le paysage bancaire turc, séparant le bon grain de l'ivraie et imposant de nouvelles normes de transparence. À cette époque, notamment en raison du poids que représentait le service de la dette, « l'argentinisation »² de la Turquie était souvent évoquée. Cependant, la Turquie n'a pas suivi la voie de l'Argentine mais, au contraire, celle de la stabilisation. De façon surprenante, la sortie de crise s'est même révélée relativement rapide.

Plusieurs facteurs l'ont rendue possible : le premier réside dans l'assainissement et la consolidation du système bancaire, le deuxième a trait à

² Crise économique en Argentine de 1998 à 2002 qui a abouti, entre autres, à une déclaration d'insolvabilité du pays en 2002.

l'indépendance de la Banque centrale et le troisième relève de l'appui massif du FMI en contrepartie d'un plan de stabilisation et d'une forte discipline fiscale. Le plan de stabilisation mis en vigueur après la crise de 2001 s'est appuyé sur trois piliers fondamentaux.

Le premier pilier a reposé sur une discipline budgétaire stricte. Il s'agissait d'éviter un dérapage incontrôlé du déficit public afin de maîtriser la dette publique et de réduire sa part dans le PIB de façon à la rendre soutenable. Dans cette perspective, il était indispensable de dégager un excédent primaire, c'est-à-dire un excédent budgétaire hors service de la dette. À cet égard, l'objectif du plan était fixé à 6,5 % et la Turquie a réussi à dégager ce large excédent, engageant un effort social important. Cette politique fiscale restrictive a été un outil indispensable, appuyant l'action de la Banque centrale.

Le deuxième pilier a déjà été évoqué : il s'agit de l'indépendance de la Banque centrale dont la stratégie de désinflation reposait sur « un ciblage d'inflation ». La réussite de cette stratégie dépend d'un certain niveau de crédibilité. Il a été acquis, avec l'appui du FMI, au fur et à mesure que la discipline fiscale était respectée par le Gouvernement et par une politique monétaire restrictive.

Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques de la Turquie avant et après 2001

	1999	2000	2001	2002	2003
Taux de croissance du PIB (%)	-3,4	6,8	-5,7	6,2	5,3
Taux d'inflation (prix à la consommation) (%)	68,8	39,0	68,5	29,7	18,4
Solde primaire (secteur public consolidé, % PNB)	1,4	4,4	5,2	3,3	4,0
Dette publique nette (% PNB)	-	47,3	74,1	69,2	62,2
Solde courant (% PNB)	-0,4	-3,7	1,9	-0,3	-2,5
Taux d'intérêt des bons du Trésor	106,2	38,0	99,1	63,5	44,1

Source : Turkey Data Monitor.

Le troisième pilier de ce plan général a été le recours à un taux de change flottant. Lors des chocs politiques, tels que l'annonce des élections anticipées en juillet 2002 ou la guerre en Irak, la dépréciation rapide de la livre turque a cédé la place à une appréciation aussi rapide une fois le choc disparu. Après la fin du conflit irakien, la livre turque s'est appréciée de 30 % sans pour autant provoquer de baisse des exportations. Au contraire celles-ci ont continué à croître sensiblement grâce aux gains de productivité. Il faut noter aussi que

l'appréciation de la livre a contribué à la désinflation. La fin de la dépréciation de la livre et de la baisse des taux d'intérêt réels ont mécaniquement rendu la dette publique soutenable. Alors que la dette nette atteignait près de 75 % du PIB au printemps 2001, elle a pu être ramenée à 62 % en 2003.

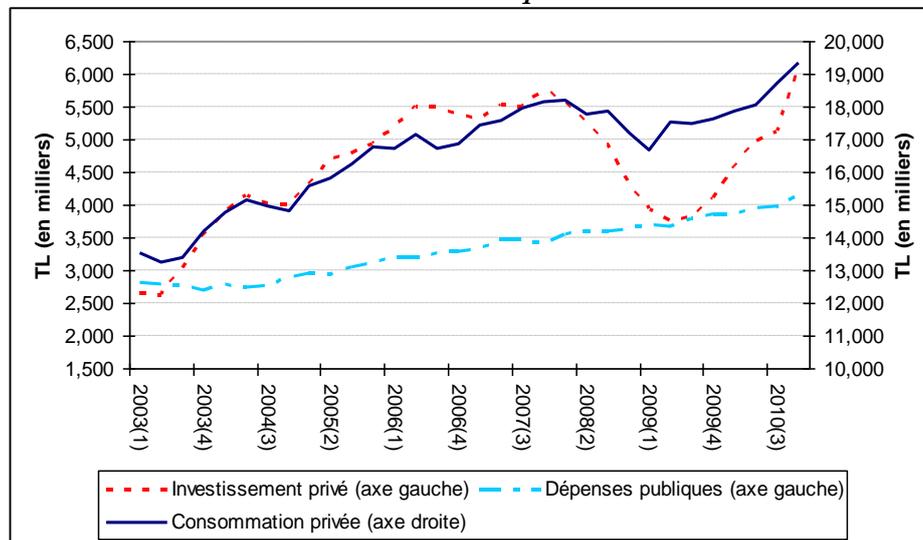
Sous la contrainte du FMI, la *policy mix* adoptée a permis *in fine* de stopper les dérapages et de remettre l'économie sur la voie de la croissance dans un cadre budgétaire et monétaire mieux contrôlé (cf. tableau 1).

1.2. Le retour de la croissance : 2002-2007

Après la crise de 2001, on peut discerner un régime de forte croissance (7 à 8 % de croissance par an) qui s'est poursuivi jusqu'au milieu de 2006.

La croissance a d'abord été soutenue par la demande intérieure. La consommation privée ainsi que l'investissement privé en ont été les principaux moteurs (graphique 1). Il est remarquable de constater qu'au début de la période, la contribution du secteur public à la croissance a été négative et fut modérée durant le reste de la période. Ceci est conforme avec la politique fiscale restrictive. La contribution du commerce extérieur a été négative, les importations augmentant plus vite que les exportations.

Graphique 1 : Évolution des composantes de la demande intérieure en Turquie



Séries trimestrielles corrigées des variations saisonnières.
Source : Turkstat, Betam, 2010.

En mai 2006, la livre turque s'est dépréciée en une semaine de l'ordre de 30 %. Ce choc s'explique largement par le déficit du compte courant qui n'a cessé de se dégrader durant la période, amplifié par la hausse du prix de

l'énergie. La dépréciation de la livre turque a déclenché une spirale inflationniste par les coûts, ce qui a obligé la Banque centrale turque à réagir brusquement. Le taux directeur a augmenté en un mois de 450 points de base par étapes successives.

À partir de ce choc, l'économie turque est entrée progressivement dans un régime de croissance plus faible. Le taux moyen de croissance s'est établi dans une fourchette de 4 à 5 %. En dépit du choc monétaire, il faut noter que la forte hausse des investissements s'est modérée (effet accélérateur-décélérateur) au même titre que l'endettement privé qui avait lui aussi connu précédemment une hausse très rapide.

1.3. La crise mondiale (2008-2010) et ses effets

L'économie turque est entrée en récession à partir du printemps 2008, avec la chute des investissements privés puis de la consommation. La récession s'est approfondie à partir de l'automne avec la crise internationale. Dans ce contexte de perte de confiance, les turbulences financières ont joué leur rôle, mais l'appréciation systématique de la livre turque après le choc de mai 2006, du fait de la hausse des taux d'intérêt, a aussi sa part de responsabilité.

En 2008, la croissance du PIB a été faible (0,7 %) ; en 2009, elle a été négative (- 4,8%). Cette forte contraction a mis fin à l'aggravation du déficit du compte courant. Cependant la très forte reprise en 2010 – le taux de croissance a atteint 8,9 % – a conduit de nouveau à une très forte augmentation du déficit du compte courant.

La dette publique, en % du PIB, n'avait cessé de diminuer régulièrement depuis la crise de 2001 où elle dépassait les 70 %. Elle est tombée à 40 % en 2007 et 2008. Du fait de la contraction de 2009, elle est repartie à la hausse atteignant 46,6 %. Grâce à la forte reprise et à une politique fiscale modérément restrictive, le ratio de la dette est revenu à 41,6 % en 2010³.

2. L'EMPLOI ET LE DÉSÉQUILIBRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

2.1. Les spécificités du marché du travail turc

En Turquie, il faut dissocier le nombre de chômeurs global du nombre de chômeurs hors agriculture. L'agriculture turque est composée essentiellement de fermes familiales dans le cadre desquelles tous les membres adultes capables de travailler sont considérés comme des actifs. Le poids de l'emploi agricole a pour conséquence de sous-estimer le taux de chômage et, du fait de la faible productivité des exploitations agricoles familiales, suggère l'existence d'un « chômage déguisé ». Dans les années 1980, la part de l'emploi agricole tournait autour de 50 % de l'emploi total, elle se situe encore aujourd'hui autour de 25 %.

³ *Macroeconomic Indicators*, Ministère des Finances, Turquie, April 2011.

Un autre fait doit être pris en compte dans l'analyse du chômage en Turquie : le poids important des activités informelles. Selon Turkstat, en 2010, sur environ 22 millions d'actifs occupés, 50 % sont des travailleurs informels.

Il faut aussi considérer les personnes prêtes à travailler mais qui sont découragées par les difficultés sur le marché du travail et n'entrent pas dans les statistiques du chômage. L'assurance chômage est récente (elle a été mise en place le 1er juin 2000), et ne bénéficie qu'aux travailleurs ayant perdu leur emploi de façon involontaire, ayant cotisé au moins 600 jours au total et travaillé pendant les 120 jours précédant l'arrêt du contrat de travail. Elle est versée seulement entre 180 et 300 jours selon la durée de cotisation (l'indemnisation est égale à 50 % du salaire moyen perçu durant les 4 derniers mois de travail).

On notera ainsi que le nombre d'actifs occupés (près de 22 millions) auxquels s'ajoutent les 2,3 millions de chômeurs représente une population active totale comprise entre 24 et 25 millions, ce qui correspond à un taux d'activité faible, à peine supérieur à 50 % pour les 15-64 ans contre plus de 60 % pour la moyenne des pays de l'OCDE, avec en particulier un taux d'activité des femmes très faible : 23-24 % soit trois fois plus faible que celui des hommes (près de 70 %). Cette situation pose inévitablement divers problèmes dont celui de la couverture sociale (notamment en matière de santé et de vieillesse) et celui des retraites auxquelles des millions de turcs ne peuvent prétendre : 10 millions d'actifs sur 22 millions ne sont inscrits à aucun des organismes de sécurité sociale (Gürsel et Pelek, 2008).

Instaurée à partir de 1992, la carte verte d'une durée de cinq ans permet à tout citoyen démuné de toute couverture sociale, et dont le revenu est inférieur à un seuil jugé proche de la pauvreté, de consulter un médecin référent. Elle couvre aussi si nécessaire les frais d'hospitalisation. Les modalités d'attribution sont différenciées selon les régions et les critères d'attribution restent perfectibles de sorte que, selon le ministère de la Santé, il est estimé que 14 millions de turcs l'ont demandée, 11 à 12 millions l'ont obtenue et 9 millions sont considérés comme répondant aux critères d'attribution (in Holcman, 2004, p. 88). La couverture sociale des turcs est particulièrement corrélée à leur niveau de revenu : parmi les 30 % les plus riches, il n'y a aucun assujetti à la carte verte, à l'inverse des 30 % les plus pauvres dont près du tiers possède la carte verte (Gürsel, Darbaz, Karakoç, 2009).

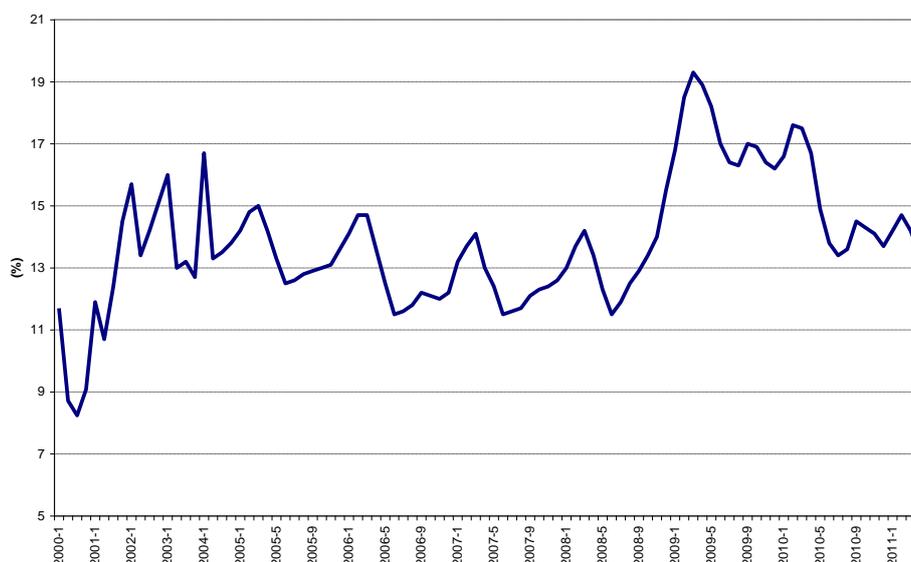
En matière de système de retraites, ce n'est qu'en mai 2006 que le parlement turc a adopté une réforme du système des pensions. Le nouveau système sera pleinement en vigueur en 2016 et ne concernera que les nouveaux entrants sur le marché du travail. À partir de 2036, l'âge de la retraite sera progressivement relevé pour atteindre 65 ans en 2048 aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

2.2. Le chômage cohabite avec la croissance

Suite à la crise de 2001, le taux de chômage non agricole, qui était inférieur à 10 %, est passé à plus de 13 %. La forte croissance économique entre 2003 et 2007 a eu peu d'incidences sur le taux de chômage qui est resté quelque peu supérieur à 12 % (Graphique 2).

Cette stagnation du chômage, malgré une croissance relativement forte de l'emploi non agricole, est due à la hausse croissante de la population active non agricole disponible. La croissance démographique, quoiqu'en déclin rapide, reste positive. Le transfert de travailleurs de l'agriculture aux secteurs non agricoles se poursuit. Le taux d'activité des femmes croît parallèlement au niveau d'éducation des jeunes générations féminines.

Graphique 2 : Taux de chômage non agricole



Séries trimestrielles de 2000 à 2004 et séries mensuelles depuis 2005.

Source : Turkstat.

La récession de 2009 a eu un effet paradoxal sur le marché de travail. Alors que l'emploi, particulièrement dans l'industrie, commence à décliner, l'offre de travail s'est accélérée sous "l'effet du travailleur additionnel". Cet effet est apparu surtout chez les femmes. En effet, le taux moyen de croissance de la force de travail non agricole chez les femmes, qui a été de 6,3 % par an entre 2004 et 2007, est passé à 8,7 % entre 2007 et 2009. En résultat, le taux de chômage non agricole s'est élevé de 12 % à plus de 18 % en 2009, avec 1 200 000 chômeurs supplémentaires.

2.3. Éducation et chômage

Les perspectives relatives au taux de chômage dépendront, certes, du rythme de la croissance : on estime qu'il faudrait un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 5% à 6% pour espérer stabiliser puis enrayer le chômage. Cette condition nécessaire ne sera toutefois pas suffisante. Il faut aussi que la Turquie relève le défi de l'éducation et de la formation. La fréquentation à l'enseignement obligatoire est inférieure à 90 % de la classe d'âge concernée. Le tableau 2 montre que 12 % de la population en âge de travailler est illettrée (dont la grande majorité des femmes) et que la part de la population ayant un niveau inférieur au baccalauréat est de 61 %. Ces faibles niveaux d'éducation se reflètent dans le taux d'activité qui est inférieur à 20 % chez les illettrés (employés surtout dans l'agriculture) et proche de 80 % chez les diplômés du supérieur.

Tableau 2 : Répartition de la population en âge de travailler et taux d'activité selon le niveau d'éducation

	Population en âge de travailler (%)	Taux d'activité (%)
Illettrés	11,7	18,0
Bac -	61,3	45,8
Bac	17,7	57,6
Bac +	9,3	78,0

Source : Turkstat, calcul des auteurs.

Dans une économie émergente qui connaît un important exode rural, les investissements dans la formation sont plus incontournables que jamais.

On peut constater des problèmes d'insertion professionnelle pour les kurdes dont le niveau d'éducation est nettement plus faible que celui du reste de la population. Si 9 % de la population turque urbaine n'a pas le niveau scolaire équivalent au cycle primaire, ils sont 48 % chez ceux dont le kurde est la langue maternelle. Dans les zones rurales, les pourcentages respectifs sont de 21 % et de 52 % (Gürsel, Uysal-Kolaşin, Altındağ, 2009).

On peut encore soulever le faible pourcentage de jeunes turcs dans l'enseignement professionnel. Le pourcentage de diplômés dans la population ayant l'âge typique d'obtention d'un diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire, en filières pré-professionnelles et professionnelles, était en 2006 légèrement supérieur à 20 % chez les hommes et d'environ 15 % chez les femmes, contre 47 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2008a).

Il existe donc bien en Turquie un problème de formation et un accès inégalitaire selon les sexes, les ethnies, etc., aux filières d'enseignement. Il faut aussi relever que plus les jeunes turcs sont et seront formés, plus ils aspireront à trou-

ver un emploi. Et ce, non pas dans le secteur agricole, mais dans l'industrie, la construction, les services, ce qui ne pourra qu'accroître la demande d'emplois et repousser davantage la résolution du chômage. On mesure donc parfaitement la nécessité d'une croissance source de création d'emplois non agricoles et un système de formation apte à satisfaire les offres d'emploi.

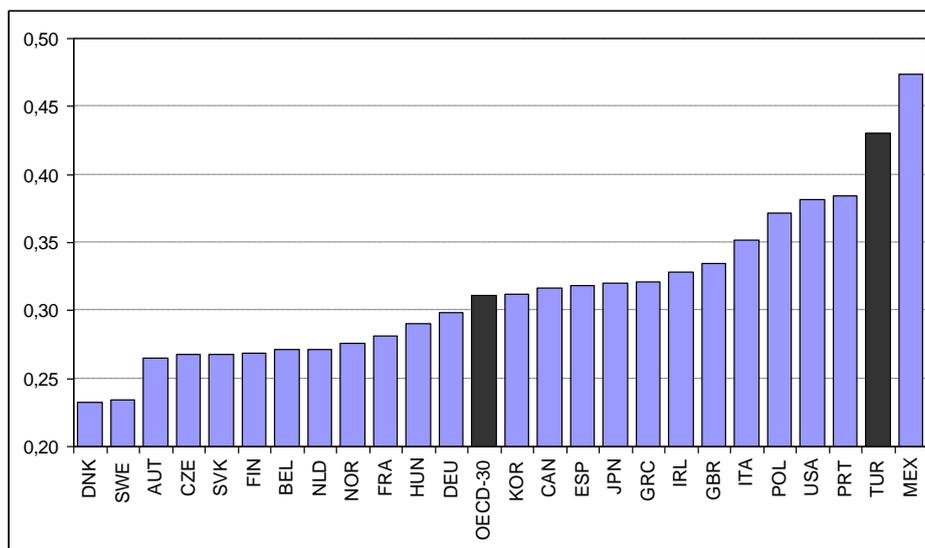
Comme le souligne Dovis et Kocoglu (2009), il existe en Turquie, une relation de type courbe en cloche entre le niveau du diplôme et le taux de chômage qui n'est pas nouvelle et s'observe quasiment sur l'ensemble de la période 2000-2010. Le taux de chômage est plus élevé pour les diplômés qui ont le niveau lycée que pour ceux dont le niveau de formation est inférieur au lycée. "Ce résultat est lié à la relation entre niveau d'éducation-taux d'activité et taux de chômage des femmes [...]. Un taux d'activité important peut conduire à un taux de chômage plus fort si les diplômées ne trouvent pas un emploi [...]. L'élévation du niveau d'éducation des femmes pourrait conduire, dans un premier temps, à une hausse du taux de chômage par l'effet transition du statut de non active à active mais aurait à long terme un effet positif sur la croissance de l'économie turque".

3. PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS DE CE NUMÉRO

Le défi pour la Turquie est de promouvoir une croissance économique qui puisse être source de réduction des inégalités, notamment en matière d'emploi, d'insertion professionnelle et de revenu. Les analyses de l'OCDE sur la distribution des revenus révèlent que la Turquie se caractérise par un degré d'inégalités très élevé avec un coefficient de Gini de l'ordre de 0,43, soit le second le plus élevé derrière le Mexique (Graphique 3). Malgré la croissance relativement soutenue, les inégalités de revenu en Turquie n'ont que très faiblement diminué depuis la décennie 1990 (OCDE, 2008b). De plus, la distribution très inégalitaire des revenus s'accompagne d'un taux de pauvreté relatif parmi les plus élevés des pays de l'OCDE. En Turquie, plus d'un ménage sur six aurait un revenu inférieur à 50 % du revenu médian et un ménage sur quatre vivrait avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, seul le Mexique affiche des taux de pauvreté plus élevés parmi les pays de l'OCDE (Graphique 4). Selon cet indicateur, le taux de pauvreté aurait augmenté depuis le milieu des années 1990. Ces résultats soulèvent ainsi la question de l'effet de la croissance économique turque sur les plus pauvres et questionnent sur la place qu'accorde le modèle turc à la redistribution.

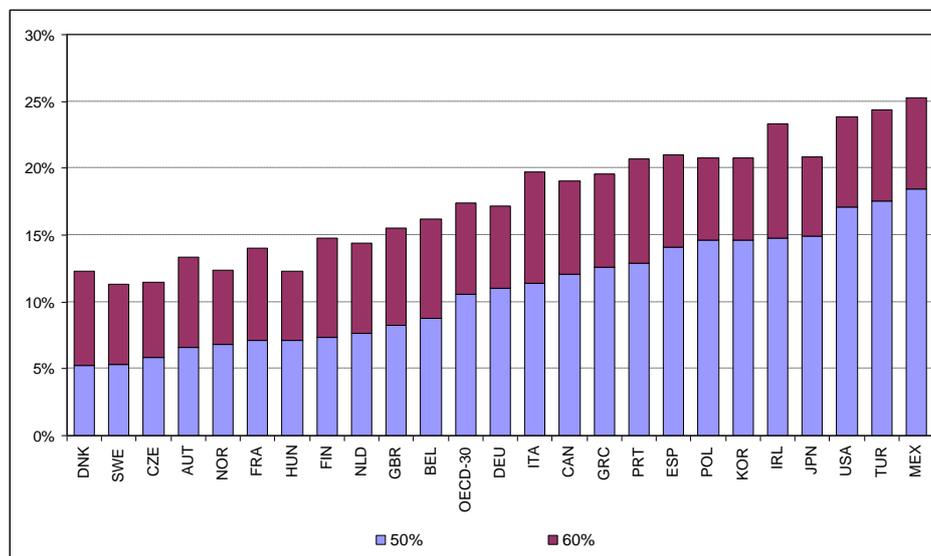
Les articles réunis dans ce numéro présentent en ce sens quelques-uns des défis auxquels l'économie turque est confrontée : la pauvreté et la distribution des revenus, la protection sociale, l'importance des emplois dans l'informel, l'éducation, les inégalités de développement urbain. Les contributions sont largement issues d'une sélection de communications présentées au colloque du GDR International du CNRS DREEM (Développement des Recherches Économiques Euro-Méditerranéennes), qui s'est tenu à Istanbul (Université Galatasaray) en 2009.

Graphique 3 : Coefficient de Gini dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE (2008b).

Graphique 4 : Taux de pauvreté relatifs dans les pays de l'OCDE (milieu des années 2000)



Seuil de pauvreté à 50 % ou 60 % du revenu médian.

Source : OCDE (2008b).

B. Gürbüz et M. Raffinot s'intéressent aux conséquences sur la situation relative des pauvres des deux dynamiques de croissance observées durant la seconde partie de la décennie 1990 et le début des années 2000. Ils soulignent que si la croissance a été "pro-pauvres" sur la période 1994-2002 c'est en raison de la crise financière qui a plus durement touché les hauts revenus que les plus pauvres. La reprise de 2002-2005 bien qu'elle ait été plus bénéfique pour les couches moyennes n'a pas contribué à améliorer sensiblement la situation des pauvres dans la mesure où ils ont vu leurs dépenses de première nécessité augmenter. Au final sur la décennie, 1994-2005, la situation relative des pauvres est restée stable en Turquie. À travers cette étude, on mesure les relations complexes entre la croissance et la pauvreté dans un pays à développement à la fois rapide et heurté comme la Turquie.

A. Akarçay-Gürbüz et M. Ulus affinent l'analyse de la distribution des revenus à partir des enquêtes budgets des ménages de 2003 à 2008. Les auteurs s'intéressent notamment à l'origine des revenus selon le statut sur le marché du travail. La question qui guide leur réflexion est la suivante : dans quelle mesure le travail dans le secteur informel est-il source de pauvreté ? Les auteurs montrent que 75 % des travailleurs pauvres sont issus du secteur informel et que ce ratio a eu tendance à augmenter entre 2003 et 2008. Ce résultat est un élément intéressant à considérer dans un débat plus large sur la place de l'informel dans l'économie et notamment sur la question de savoir si travailler dans l'informel résulte d'une contrainte subie comme le présente l'analyse traditionnelle ou au contraire d'un choix rationnel des individus comme le présente entre autres Maloney (2004)⁴. Le résultat des auteurs va dans le sens d'un emploi informel qui serait "subi" et donc que le marché du travail turc serait segmenté avec un marché du travail primaire formel caractérisé par des conditions de travail et une rémunération attractives et un marché du travail secondaire informel regroupant les travailleurs "recalés" du marché formel⁵. Ensuite, en prolongeant la portée de ce résultat on peut suggérer l'idée selon laquelle créer les conditions aidant à la transformation des emplois informels en emplois formels peut être un moyen de lutte contre le phénomène des travailleurs pauvres.

M. Ben Salem, I. Bensidoun et S. Pelek nous offrent un panorama détaillé du travail informel en Turquie sur la période 2000-2006. Les auteurs utilisent les enquêtes sur la population active réalisées par l'Institut de statistiques turc (TUIK) pour présenter, d'une part, les principales caractéristiques des emplois informels, qui sont identifiés par la non affiliation à la sécurité sociale, et, d'autre part, mettre en avant les principaux facteurs qui influencent la probabilité d'occuper un emploi informel. L'agriculture est le premier secteur concerné par ce phénomène (90 % des emplois) mais les auteurs soulignent que ce phénomène gagne désormais les secteurs non agricoles (35 % des emplois en 2006 contre 25 % dans les années 1990). Aussi, sous l'impulsion de l'administration fiscale, le gouvernement a lancé un vaste projet de réduction de l'emploi infor-

⁴ Voir aussi sur ce sujet Perry et al. (2007), Günther and Launov (2011).

⁵ Ben Salem, Bensidoun et Pelek (2011) à partir d'un travail économétrique sur l'emploi informel en Turquie aboutissent également à ce constat.

mel en Turquie⁶. Une des caractéristiques importante de l'emploi informel soulignée par les auteurs de cet article est que les travailleurs de plus de 50 ans sont de plus en plus touchés. Ce résultat soulève alors les questions relatives à leur employabilité dans le secteur formel mais également à celles touchant au système de retraite et plus généralement au système de protection sociale en Turquie.

C. Soto Iguarán présente le système de protection sociale en vigueur en Turquie. Il précise les conséquences des principales modifications législatives récentes et en souligne les enjeux auxquels va être confronté le système turc sur les prochaines années. Pour C. Soto Iguarán, la structure actuelle et les transformations du marché du travail semblent de plus en plus difficiles à concilier avec les formes d'assurance existantes. Par conséquent, il s'interroge sur la capacité des dernières réformes du système de santé et des retraites à assurer une meilleure articulation entre les formes d'emploi (avec notamment un taux d'informalité élevé) d'une part et un système de protection sociale plus large d'autre part. L'auteur souligne que le statut de l'emploi est l'élément central de la couverture sociale en Turquie. Les travailleurs formels bénéficient d'une protection parmi les plus « généreuses » des pays de l'OCDE alors que pour les travailleurs informels le degré de couverture sociale est très limité. En effet, les dépenses publiques pour la protection sociale sont en proportion du PIB parmi les plus faibles des pays de l'OCDE, la famille (ou d'autres mécanismes informels) prenant alors la place de l'État. Malgré les récentes évolutions législatives, notamment celles concernant l'assurance maladie, le système de protection sociale turc demeure dual. La substitution des emplois informels par des emplois formels semble alors être la voie la plus rapide pour assurer une plus large couverture sociale en Turquie. Pour y parvenir, les organismes internationaux (OCDE, Banque mondiale) préconisent tout particulièrement d'augmenter la flexibilité du marché du travail et de réduire le coût du travail afin de réduire « l'attrait » du secteur informel. Cependant, comme le souligne C. Soto Iguarán dans sa revue de littérature sur la question, la relation entre protection de l'emploi et coût du travail d'un côté et création d'emplois formels de l'autre n'est pas clairement établie (Kucera and Roncolato, 2008). Aussi, le défi que représente l'élargissement de la protection sociale en Turquie reste à relever.

J. Trabelsi, L. Unsaldi et J-C. Vérez s'intéressent, quant à eux, aux inégalités qui caractérisent l'accès à l'éducation en Turquie. Bien qu'en constante baisse, le taux d'analphabétisme, 12 %, reste élevé en Turquie notamment pour les femmes (20 %). À cette inégalité selon le genre s'ajoute une inégalité selon la région avec notamment les régions du sud-est (avec une forte population de langue kurde), qui associent faible niveau d'éducation et faible niveau de développement, relativement aux régions du littoral occidental. De plus le système éducatif turc est jalonné de sélections qui de fait orientent les meilleurs élèves vers les meilleurs établissements et par conséquent cantonnent les autres élèves

⁶ Ce plan de lutte contre l'informel s'inscrit également dans la dynamique du processus d'adhésion à l'Union européenne qui nécessite un alignement du marché du travail turc sur celui des pays de l'UE.

dans les établissements de moindre qualité creusant ainsi encore plus les écarts de niveaux entre élèves. Ainsi, le fait d'avoir été en lycée professionnel (réputé de qualité médiocre) ou en lycée scientifique (réputé de très bonne qualité) va fortement influencer la probabilité d'accès à l'enseignement supérieur qui se fait aussi par concours. Face à ce système inégalitaire et sélectif, les familles ajoutent à la formation initiale des enseignements de soutiens privés dont le coût est très élevé. Au final près de 4 étudiants sur 5 admis à l'université ont suivi ces cours de soutiens privés. Selon les auteurs, les inégalités du système éducatif turc "semblent suivre un chaînon structuré, hiérarchisé et progressif". Cependant, depuis 1997, plusieurs plans ont été développés pour favoriser la scolarisation, notamment des filles et dans les régions rurales. Pour J. Trabelsi, L. Unsaldi et J-C. Vérez, ce virage ne sera pas suffisant pour réduire les inégalités si le nombre moyen d'années de scolarisation n'augmente pas sensiblement tout en étant attentif à la problématique de la dévalorisation des diplômes qui se manifesterait alors à travers un taux de chômage élevé parmi les diplômés du supérieur à l'instar de la Tunisie (Dovis et Kocoglu, 2009) ou du Maroc.

Enfin, **M. Catin et A. Kamal** présentent l'évolution rapide de l'urbanisation en Turquie depuis 1950 et soulignent les inégalités qui la caractérise. Le poids de la population urbaine a été multiplié par trois entre 1950 et 2005 en Turquie (passant de 23 % à 67 %). Cette croissance rapide de l'urbanisation s'explique à la fois par la dynamique démographique et par l'exode rural. Parallèlement le nombre d'agglomérations de plus de 50 000 habitants a été multiplié par 5 passant de 20 à 100 et désormais près de 40 % de la population vit dans une agglomération de plus d'un million d'habitants. Les auteurs montrent que ce mouvement d'urbanisation s'est fait en deux temps : d'abord de 1960 à 1980, la principale agglomération, Istanbul, et l'agglomération de deuxième rang, Ankara, sont privilégiées mais à partir des années 1980, d'autres grandes agglomérations, celles dont la taille est notamment supérieure à 500 000 habitants (Bursa par exemple), tendent à se développer plus rapidement. Les auteurs en déduisent que le degré de primatie urbaine suit une courbe en « cloche » en fonction du niveau de développement économique du pays. Ainsi, le degré de primatie urbaine a atteint son sommet en 1980, puis a eu tendance à s'infléchir, sous l'effet notamment des politiques d'ouverture économique engagées. Cette urbanisation rapide a généré de forts écarts de développement entre l'Est et l'Ouest du pays. Dans la partie Ouest, les régions d'Istanbul et d'Izmir sont les plus développées alors que les régions de l'Est, du Sud-Est, et de la Mer Noire représentent 40% de la superficie mais seulement 20% de la richesse nationale.

REFERENCES

- Ben Salem M., Bensidoun I., Pelek S., 2011, « Portrait de l'emploi informel en Turquie », Document de travail n° 138, janvier, Centre d'études de l'emploi.
- Blanc F., Galal A., Louis M., Reiffers J-L., 2007, *Le défi de l'emploi dans les pays méditerranéens*, Rapport de Recherche FEMISE, n° FEM3d-02, novembre.

- Dovis M., Kocoglu Y., 2009, "Marché du travail, capital humain et performances économiques dans le bassin méditerranéen", 1ères Rencontres Economiques Internationales de Tunis, 27-28 mars 2009.
- Günther I., Launov A., 2011, "Informal employment in developing countries: Opportunity or last resort ? ", *Journal of Development Economics*, à paraître.
- Gürsel S., Vérez J-C., 2007, « L'économie turque satisfait-elle aux conditions de l'acquis communautaire », in Le Mire P. (dir.) *La Turquie, de la candidature à l'adhésion : l'appropriation de l'acquis communautaire*, L'Harmattan et Université Galatasaray.
- Gürsel S., Pelek S., 2008, "Economic and social aspects of the informal employment", *Betam Research*, n° 11, Bahçeşehir University.
- Gürsel S., Darbaz B., Karakoç U., 2009, « Green card: successes and failures of the most expensive social policy program in Turkey », *Betam Research*, n° 39, Bahçeşehir University.
- Gürsel S., Uysal-Kolaşin G., Altındağ O., 2009, "Education attainment gap between native speakers of Turkish and Kurdish", *Betam Research*, n° 49, Bahçeşehir University.
- Gürsel S., Uysal G., 2010, "Asymmetric Labor Market Effects of the 2008-2009 Crisis". <http://betam.bahcesehir.edu.tr>.
- Holcman R., 2004, "Atomisation de la protection sociale et fractionnement de l'offre hospitalière en Turquie", *Revue internationale de Sécurité sociale*, vol. 57, n° 2.
- Kucera D., Roncolato L., 2008, "Informal employment: Two contested policy issues", *International Labour Review*, Vol. 147, n° 4, p. 321-348.
- Maloney W. F., 2004, "Informality Revisited", *World Development*, 32 (7), p.1159-1178.
- OCDE, 2008a, "L'enseignement professionnel", Centre d'analyse stratégique, La note de veille, n° 118.
- OCDE, 2008b, Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE, Paris, 2008.
- Perry G. E., Maloney W.F., Arias O., Fajnzylber P., Mason A., Saavedre-Chanduvi J., 2007, *Informality : Exit and Exclusion in Latin America*, World Bank.
- Vérez J-C., 2003, "Le cercle vicieux des crises bancaire, monétaire et financière en Turquie", *Revue Tiers Monde*, t. XLIV, n° 175.
- Vérez J-C., 2008, "La Turquie au carrefour des pays en développement, émergents et industrialisés" in Verez J-C. (dir.), *La Turquie au carrefour d'enjeux stratégiques*, *Revue Tiers Monde*, 3, n° 195.